

TRANSMIS LE 26/11/2025
REÇU LE 26/11/2025
AFFICHÉ LE 27/11/2025
NOTIFIÉ LE 27/11/2025
PUBLIÉ LE 27/11/2025
EXÉCUTOIRE LE 27/11/2025

2025/ ...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2025 DÉLIBÉRATION N°10

OBJET : SPORTS – BIG WALL FRANCONVILLE – ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-cinq, le 20 du mois de novembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Sophie FERREIRA, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA, Irène CORNUAU, Philippe CHANIAUD.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Camille PRÉVOST.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Nadine SENSE : Jacques DUCROCQ.

Françoise GONZALEZ : Patrick BOULLÉ.

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Hervé GALICHET : Michelle SCHIDERER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Françoise MENDY LASCOT : Vincent MULOT

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Océane USTASE : Florent BATIER

ABSENTS

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

Rachel SABATIER GIRAULT

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Pasionaria ENEDAGUILA

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 novembre 2025, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe

Le 27 novembre 2025

Caractère Exécutoire

2025/ ...



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service des Sports



Par décision du Maire
L'Adjoint au Maire

Henri Alain Nerbrughe

Question n°10 du CM du 20/11/2025 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2025 DÉLIBÉRATION N°10

OBJET : SPORTS – BIG WALL FRANCONVILLE – ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION.

Le Conseil municipal

VU les articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code général des collectivités territoriales,
VU le budget communal,

CONSIDÉRANT le projet développé par l'association Big Wall Franconville et son inscription dans la vie sportive et locale,

CONSIDÉRANT le projet sportif d'un adhérent du club, Minh Long NGUYEN-ANGELOT, de participer aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028,

CONSIDÉRANT les frais d'inscription, d'hébergement, de déplacement et d'achat de matériel engendrés par les différentes compétitions menant aux Jeux Olympiques,

CONSIDÉRANT la demande de subvention exceptionnelle émise par l'association en date du 10 septembre 2025, d'un montant de 500 € (cinq cents euros),

APRÈS l'avis de la Commission Attractivité et Cohésion en date du 03 novembre 2025, et de la Commission Ressources et Développement en date du 06 novembre 2025,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{er} : DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Big Wall Franconville d'un montant de 500 € (cinq cents euros).

Article 2 : DIT que la dépense sera imputée au budget 2025 de la Ville.

Article 3 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 4 : PRÉCISE que M. le Maire et le Comptable public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

À l'unanimité des votants

Pour : 37 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour Extrait Conforme

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne

Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer**DEL20112025Q10**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-11-26T11-39-41.00 (MI265581160)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20251120-DEL20112025Q10-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : SPORTS - BIG WALL FRANCONVILLE - ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION.

Date de décision : 20/11/2025



Nature de l'acte : Délibération

 Matière de l'acte : 7. Finances locales
 7.5. Subventions
 7.5.2. attribuées aux personnes morales de droit privé (associations)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [10 - SPORT Sub excep escalade 2025.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[10 - PJ](#)

Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

[Big Wall courrier dmd...](#)[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/11/25 à 11:39

Par [SADEQ Fatiha](#)

Transmis

Date 26/11/25 à 11:39

Par [SADEQ Fatiha](#)

Accusé de réception

Date 26/11/25 à 11:46